

Le petit Soultois

JOURNAL MUNICIPAL MAI 2023 #63

Chères St Amantaises,
chers St Amantais,



Nous approchons avec mon équipe municipale du bilan de mi-mandat qui souvent représente un point d'étape sur les réalisations passées et à venir.

Ainsi, nous avons pu concrétiser une grande partie de nos engagements, même s'il reste des chantiers devant nous.

Côté festivités, nous avons renoué avec les organisations traditionnelles du village : le marché aux fleurs, les marchés des producteurs, la fête de la Saint Lary et toutes les manifestations des associations culturelles, sportives, de loisirs auxquelles nous apportons notre soutien et notre appui.

Côté services, nous sommes à l'écoute des demandes des habitants et nous avons développé avec la MSA, l'Espace France Services qui offre un appui à toutes les personnes qui ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives : nous allons aujourd'hui plus loin en proposant dans ce cadre-là, des ateliers numériques ouverts à toutes et tous avec le Département du Tarn, une permanence des impôts et la présence de Pôle Emploi pour venir à la rencontre des jeunes pour leur proposer de les accompagner et de les aider dans leurs recherches.

En matière de sécurité, nous déployons en 2023 les caméras de vidéosurveillance, nous développons la participation citoyenne qui permet d'échanger et de travailler collectivement entre élus, Etat et les habitants afin d'améliorer la sécurité au plus proche des besoins et préoccupations de toutes et tous.

Sur le patrimoine, nous avons engagé la restauration de l'église avec les travaux à venir de l'intérieur de l'édifice qui passera par une reprise en profondeur des murs et peintures, afin de pallier aux effets des travaux de restauration du clocher et des effets du temps. Nous allons rénover le toit du lavoir du centre bourg après avoir repris en 2023 celui de la Métairie Haute.

Nous engageons cette année d'importants travaux sur le cimetière afin de repenser les espaces en apportant une dimension végétale plus importante par la plantation d'arbres et l'engazonnement de surfaces propices.

Nous avons développé deux espaces professionnels sous la mairie, destinés à l'accueil de profession libérale tournée vers le soin avec l'installation d'une orthophoniste et d'un réflexologue.

Et surtout nous poursuivons la consultation des habitants quotidiennement en venant à votre rencontre, lors des réunions de quartier, en nous rendant disponible sur RDV pour vous appuyer dans vos demandes.

C'est avec vous et grâce à vous avec vos élus que Saint Amans Soult avance !!!

Un GRAND MERCI pour votre confiance, vos réalisations au bénéfice de notre beau village dans notre belle vallée !



Le Maire,
M. Alexis MOURET

Travaux au cimetière et reprise de concessions

La commune de Saint-Amans-Soult opère actuellement des travaux sur le cimetière catholique qui vont se dérouler en plusieurs phases visant à revoir les différents espaces en alternant des parties enherbées avec des allées goudronnées.

Le tout sera agrémenté avec des cyprès symbole d'immortalité qui viendront ombrager le cimetière. Des travaux similaires seront engagés ultérieurement pour le cimetière protestant.

En parallèle de cette opération, une procédure de reprise des concessions est en cours.

Ainsi les concessions dont l'achat remonte à plus de 30 ans et pour laquelle la dernière inhumation date de plus de 10 ans se trouvant en état présumé d'abandon ont été repérées, et font l'objet d'une procédure de reprise d'une durée de 3 ans au cours de laquelle les familles des défunts peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin d'échanger sur le devenir de celles-ci.

Les concessions concernées sont affichées en mairie et sous le porche du cimetière, elles sont également identifiées sur le terrain par un encart apposé sur la tombe.

Cette procédure est mise en place dans le cadre du devoir du maire chargé de l'ordre et de la décence dans les cimetières suivant les dispositions de l'article L. 2213-9 du CGCT.

Si vous possédez des informations sur les concessions concernées, vous pouvez également contacter la mairie afin de faciliter les opérations d'informations des descendants.

Sans manifestation de la famille dans un délai de 3 ans, les monuments et les restes mortels seront enlevés pour être placés dans un reliquaire ou l'ossuaire communal qui sera construit prochainement.



Un budget axé sur les investissements

Chaque année, avant le 15 avril, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le projet de budget primitif de la commune, élément essentiel pour la vie communale car il prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes sur l'année à venir.

Le budget est à la fois un document prévisionnel car il est fondé sur des estimations en fonction des projets à venir et des réalisations sur les exercices précédents mais aussi d'autorisation car il permettra à l'exécutif (le Maire de la commune) d'engager les dépenses qui sont inscrites et donc validées en amont par le Conseil Municipal.

Il contient une section de fonctionnement (les opérations courantes des services) et une section d'investissement (les opérations qui concernent le patrimoine de la collectivité) qui doivent être équilibrés (à la différence du

budget de l'Etat qui a recours à la dette pour équilibrer son budget) section par section. Les élus sont donc soumis à la rigueur des normes comptables et se doivent de maîtriser le fonctionnement de la collectivité pour dégager des marges de manœuvres en investissement.

Le conseil municipal du 06 avril 2023 s'est donc prononcé à l'unanimité en faveur des propositions présentées par la commission « finances » et les services administratifs qui s'étaient réunis les 15 février et 28 mars afin de définir les orientations et chiffrages budgétaires.

La confiance de l'ensemble des élus permet ainsi de prévoir sereinement les réalisations à venir qui ont l'objectif de maintenir et d'améliorer le service public et développer l'attractivité de la commune pour assurer un développement cohérent et maîtrisé.

1/ Le fonctionnement des services est estimé à 1 488 989 € répartis de la manière suivante

EN DÉPENSES :		ET EN RECETTES	
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	457 200	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTE	0
CHARGES DE PERSONNEL	425 150	REMB REMUNERATION PERS	5000
ATTÉNUATION DE PRODUITS	1 500	PRODUITS DES SERVICES	58 650
VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	45 340	IMPÔTS ET TAXES	1 038 574
AUTRES CHARGES DE GESTION	519 450	DOTATIONS	300 350
CHARGES FINANCIÈRES	20 000	produits divers de gestion courante	86 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000	PRODUITS FINANCIERS	15
DOTATIONS AMORTISSEMENT (op d'ordre)	17 349	TOTAL	1 488 989
TOTAL	1 488 989		

NB : la ligne excédent antérieur est à 0 car les crédits, selon la volonté du Conseil Municipal, ont été entièrement affectés au financement des investissements à hauteur de 192 721.36 €. C'est cette maîtrise du fonctionnement qui permet ainsi de financer les projets en cours et à venir (sans recourir à de nouveaux emprunts).

C'est pourquoi l'un des objectifs principaux de la municipalité reste de réduire au maximum les dépenses de fonctionnement afin de faire face du mieux possible aux augmentations du coût de l'énergie et des prix des matières premières, fournitures,

matériels, vu l'inflation sans précédent que nous connaissons tous à l'heure actuelle.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet ainsi de ne pas accroître la pression fiscale (nous y reviendrons) et surtout de continuer à investir dans nos services et à soutenir du mieux possible les saint amantais dans les projets portés ou « simplement » de mieux vivre au quotidien.

Signalons ainsi que le soutien financier apporté aux nombreuses associations qui œuvrent pour le bien être de tous dépasse les 80 000 €, (sans compter bien entendu l'aide matérielle, la mise à disposition de locaux et/ ou de personnels communaux)...La municipalité continuera à être un appui sans faille pour tous les bénévoles qui donnent tant (et beaucoup de leur temps !) pour faire vivre notre village.

Qu'ils en soient ici grandement remerciés.

2/ Les investissements prévus à hauteur de 807 168 €

Nous retrouvons dans le budget 2023, des crédits ouverts à hauteur de 230 000 € pour poursuivre la réhabilitation du clocher et de l'intérieur de l'église où des études sont en cours avec les services des « Bâtiments de France » pour réaliser un aménagement respectueux de l'édifice et surtout permettre sa réouverture dans les meilleurs délais. Cela concernera des travaux de maçonnerie, peinture, électricité...Des subventions seront sollicitées pour cette opération d'envergure.

Nous retrouverons bien évidemment des actions liées au cadre de vie (espaces verts, voirie, réseaux...), l'acquisition et le renouvellement de matériels pour les services techniques et administratifs. Un camion polybenne vient ainsi d'être livré pour un coût de 70 000 €.

La création d'une nouvelle voie douce sur le secteur « d'En Rosières » permettra de le relier au centre bourg sans passer par la Départementale mais en empruntant un axe sécurisé et dédié via le chemin de la Mansonne. Le projet étant estimé à 60 000 €.

Le chemin « d'En Galy » fera aussi l'objet de travaux, ainsi que les logements communaux situés aux Raynaud.

Au centre bourg, la toiture du lavoir du « portail haut » sera également reconstruite pour rendre accessible le site.

Se poursuivra l'aménagement des locaux situés au dessous de la mairie (20 000 €*prévus), dans l'optique d'accueillir de nouveaux services et commerces qui profiteront ainsi d'une localisation centrale.

3/ Et les impôts ? :

Pour 2023, et ce depuis, 1998, les taux des impôts communaux ne bougeront pas à SAINT AMANS SOULT !

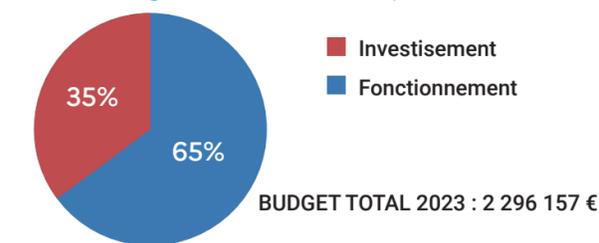
Cette proposition a été votée à l'unanimité le 6 avril, afin de correspondre aux engagements pris par vos élus et à la volonté de toujours rechercher d'autres sources de financements et limiter les dépenses chaque fois que cela est possible.

Plus que jamais, dans un contexte particulier et souvent difficile, c'est la maîtrise du fonctionnement qui rendra possible les investissements en cours et à venir !

Grâce au travail de la commission sécurité et après la réalisation du diagnostic, le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance destiné à prévenir les dégradations éventuelles et surtout à pouvoir poursuivre les auteurs de ces actes va voir le jour en 2023. Plusieurs caméras seront installées pour un budget de 60 000 € dont la moitié devrait être financé par l'Etat des travaux seront réalisés au cimetière pour reprendre les allées et les différents espaces pour un montant de près de 80 000 €

Enfin, avec près de 75 000 € le chantier de remplacement des éclairages existants par des luminaires de type « led » se poursuit en 2023. Les secteurs seront prochainement identifiés avec le SDET (syndicat départemental d'électrification du Tarn) afin de continuer à limiter les dépenses énergétiques et leurs poids sur nos dépenses.

Structure budget Saint-Amans Soult pour 2023



Enquête

Suite aux réunions de quartiers où il a été demandé de passer la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de la Méditerranée, vous avez été nombreux à répondre à l'enquête pour ou contre la vitesse à 30 km/h en agglomération.

135 participants

54 Pour 81 Contre

La vitesse restera donc à 50 km/h sur l'avenue de la Méditerranée, mais nous conduirons des actions visant à sécuriser la circulation sur cet axe routier. Déjà un radar pédagogique équipe l'avenue, nous poursuivrons nos actions de sensibilisation sur la vitesse et demande de contrôles routiers de la Gendarmerie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

Compte de gestion 2022 de la commune - approuvé à l'unanimité

Compte administratif 2022 - approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat bp de la commune de l'exercice 2022 pour un montant de 332 265,89 €

Taux d'impositions directes locales 2023 (taxe foncière (bâti)) : 55.83, Taxe foncière (non bâti) : 103.18, Taxe habitation : 10.80m montants inchangés

SUBVENTIONS

Sérénitarn	550	TFC 81	4000	MJC (convention)	3000
Association Anciens d'Algérie (FNACA)	70	TFC 81 (exceptionnel)	300	Thoré Rugby Club	1200
Association Culturelle de Saint Amans	700	Les Baladins du Thoré	320	A.A.P.P.M.A. (PECHE)	400
Association Flair du Pays d'autan	100	Tennis Club Saint Amantais	1000	FOPAC	70
Association parents d'élèves Ecole Ste Marie St Joseph	360	Autan Rando	230	Ecurie de la Montagne Noire	450
Association prisonniers de guerre (PG-CATM)	70	Atelier Age d'or	320	VAVT	800
Campleinair	1000	Repas à domicile	200	Vélo Club du Thoré	200
Comité des fêtes	3000	Anciens Elèves du Lycée Forestier	300	LOS MARAGOS	100
Foyer Laïque	270	Crèche (LA PETITE LOCO)	48 098,40	CROIX Rouge (convention)	300
Judo Club Saint Amantais	1200	Souvenir Français	70	CINECRAN 81 (convention)	508
Patineurs Saint Amantais	1800	RPE (Relais Petite Enfance)	692	Country Thore canyon	150
Pétanque Saint Amantaise	360	OGEC	2 500	Tea TIME	150
Société de Chasse Saint Amantaise	600	Jeunes Pompiers Mazamet	100	Prévention Routière	100
Sport Olympique St Amantais Volley ball	600	CLCV Consommateur	50	AB Events	500
		Amis de la Gendarmerie	70	Les Saisons de la Vallée	100
		Sauvegarde Patrimoine Thoré	100		

Ecole sainte marie Saint Joseph : participation aux dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 215 €.

Commune : budget primitif 2023 - approuvé à l'unanimité

Attribution d'une subvention dans le cadre de l'opération façade à Mme Tarodo de la Fuentes d'un montant de 2 000 €. (Montant des travaux de 14 555.75 € Ttc)

Modification du tarif et de la durée des concessions du cimetière:

2m40 * 2m80 : 450 € - 1m40 * 2m80 : 300 €

Passage de la durée des concessions à 30 ans avec possibilité de renouvellement.

Restauration peintures intérieures de l'église : choix de l'architecte Monsieur Jean-Louis REBIERE - architecte en chef des monuments historiques - agence Bossoutrot et Rebière - Muret

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2023

Réhabilitation des anciens locaux de l'hôtel de ville : demande de subvention DETR d'un montant de 19 501.96 € (Coût ht 39 0039.93 €)

Choix du devis pour le système de vidéo protection de Saint-Amans-Soult (entreprise cegelec) - subvention demandée 20 092 € (coût ht 40 184 €)

Subvention exceptionnelle rallye 4l trophy d'un montant de 150 €.

Subvention 2023 - versement à l'association « discut'ailles » d'un montant de 330 €

Conseil regional : Spectacle Tortill'Art : 3 demandes de financements au titre de l'aide de la diffusion de proximité d'un montant de 600 € (coût spectacle 1 200 €) pour le spectacle Les Diablogues, d'un montant de 750 € (Prix du spectacle : 1 500 €) pour le spectacle Les Fraternelles, d'un montant de 650 € (Prix du spectacle : 1 300 €) pour le spectacle Unje.

Extension des conditions d'éligibilité de l'opération « facades » aux commerçants locaux de l'avenue de la méditerranée.

Convention avec l'association « la petite loco » pour concours à titre gratuit

Montants prévus au budget pour l'année 2023 : locaux : 5 700 €

Convention avec l'association « mjc saint amans albine » pour concours à titre gratuit

Montants prévus au budget pour l'année 2023 : personnel : 31 500 € + locaux, entretien et charges locatives : 18 500 € soit un total de 50 000 €

Travaux



Réfection de certaines allées du cimetière où des espaces ont été végétalisés pour agrémenter différentes zones, ce qui créera une alternance et une esthétique plus naturelles. Des arbres viendront ombrager les espaces où il y a suffisamment de place.



Goudronnage Impasse d'En Galy



Nouveau camion pour les services techniques, livré le 30 mars 2023

Maison de la justice

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MAZAMET

Justice de proximité :

- Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuite et confidentielle sur les droits et obligations de chacun.
- Avec des intervenants judiciaires de proximité favorisant le recours aux modes alternatifs de règlement des différends (conciliateurs de justice...) et favorisant l'aide aux victimes.

Informations gratuites sur vos droits :

- Avec des permanences juridiques sur rendez-vous tenues par différents professionnels du droit et par des associations œuvrant dans l'accès au droit (avocats, juriste, bureau d'aide aux victimes, la CIMADE etc...).

ACCUEIL de 13H30 à 16H30 :

Physique : lundi, mardi, mercredi et vendredi,
Téléphonique : jeudi uniquement.

Maison de justice et du droit de Mazamet,
41 rue Gilbert Pons,
81200 Mazamet
mjd-mazamet@justice.fr
05.63.97.77.35 ou 07.86.02.20.60

Avec la participation et le soutien des communes de :

Mazamet, Aiguefonde, Aussillon, Albine, Bout-du-pont-de-l'Arn, Caucaillère, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Payrin-Augmontel, Pont-de-l'Arn, Rouairoux, Saint-Amans-Soult, Saint-Amans-Valtoret, Sauveterre, Le Rialé, Le Vintrou.

Tribune libre

« Quand la nature nous ramène à la réalité »

En 2019, la commune a délégué la compétence de la distribution d'eau potable au SIVAT avec à terme un raccordement (aqueduc) au Mazamétain.

L'opposition de l'ancien conseil municipal avait alors dénoncé cette perte de souveraineté entraînant la démission du conseiller Jean Marie Sénégas.

Ce raccordement impliquant les communes de la vallée jusqu'à Labastide-Rouairoux est aujourd'hui «suspendu» la sécheresse de cet été ayant vidé le Barrage de St Peyres et mis sous tension le Mazamétain en eau potable.

L'association « Bien vivre en vallée du Thoré et du Jaur » en interpellant élus et décideurs a été un acteur majeur dans cette décision.

Nous souhaitons participer activement au débat quant à la gestion de ce bien commun qu'est l'eau. Au-delà d'un schéma national, loin des spécificités du territoire, le citoyen concerné doit être entendu.

Une réunion d'information, sur le sujet de l'eau dans la vallée, aura lieu le 10 mai 18h30 à la salle du Thoré.

Maffre Xavier
Saint Amans différemment

Etat civil Déc. à Fev. 2023

Naissance

- 09 décembre 2022 : Anavaï, Linda , Emmelyne , Raymonde VILLA
- 02 janvier 2023 : Ayden, Mehdi DAVID
- 02 janvier 2023 : Zaya, De Vasco DAVID
- 06 janvier 2023 : Oïden, Alexandre , Charles MASSOT
- 06 janvier 2023 : Thalia, Annie , Aurélie MASSOT

Mariage

- 31 décembre 2022 : Dorian, Stéphane, Jean ALQUIER et Roxane BONNY-LIMOUSE

Décès

- 17 décembre 2022 : Etiennette, Madeleine, Jeannette VIDAL, veuve PLANQUES, 88 ans
- 18 décembre 2022 : Françoise, Marie-Louise CALBA, veuve SALSILLI, 88 ans
- 29 décembre 2022 : Jeannot, Lucien, Irénée LATGER, 87 ans
- 01 janvier 2023 : Luis GONZALEZ, 89 ans
- 27 janvier 2023 : François, Emmanuel SAME, 62 ans
- 29 janvier 2023 : Louise, Sylviane SOLIGON, veuve Cabrol, 92 ans
- 31 janvier 2023 : Madeleine, Annette ASSEMA, veuve SABATIE, 93 ans
- 02 février 2023 : Oliver, James PHILLIPS, 81 ans
- 14 février 2023 : Alba, Adrienne PALMA, veuve TOURNIER, 98 ans

Instant solidarité

Une collecte de dons à destination des sinistrés du séisme qui a frappé la Turquie a été organisée le 18 février au Tortill'art. L'ensemble de ces dons matériels et alimentaires a été transmis à l'association culturelle Turque d'Aussillon pour un acheminement en bateau au départ de la ville de Sète. Merci pour votre générosité.



INTERCOMMUNALITÉ

Des bougies par centaine !

Le mois de février fut très festif à la Résidence du Parc. Deux centenaires ont été mis à l'honneur. Mr Jean Marie Valette a fêté sa centième année autour de douceurs sucrées, de quelques bulles et d'une après-midi musicale. Ce moment convivial a également mis sur le devant de la scène la souriante doyenne de l'EHPAD, Mme Marie Jeanne Pons, qui n'a pas manqué de souffle pour éteindre ses 103 bougies. Les soignants, Mme la directrice, Mr le maire et les familles étaient au rendez-vous pour célébrer nos aînés.

Théâtre Occitan à l'EHPAD

Salle comble au tiers lieu « Albert Berger » pour la troupe de l'Atelier 81.

Le 8 mars dernier, les quatre comédiens ont interprété une pièce de théâtre intitulée « La cosina de Marselha ».

Catinou et Jacouti, mari et femme, ont apporté leur naturel et leur histoire avec leur légendaire franc-parler occitan qui n'a pas manqué de faire rire les spectateurs. Résidents et personnes extérieures en ont profité pour se remémorer le temps où l'on parlait encore le fameux « patois » et ont eu plaisir à échanger dans cette langue locale. Nostalgie et joie étaient au rendez-vous.

CCAS



SMIX

Achat de 10 ordinateurs portables



10 ordinateurs ont été achetés à Mr Sampédro, installateur réparateur de matériel informatique à Saint Amans Soult pour un total de 7584 €, (subvention de 1800 € de la part du Crédit Agricole et le reste par le SMIX soit 5784 €.)

Cet équipement vient renouveler les ordinateurs pour les enfants, ils intègrent les logiciels actualisés à partir desquels les travaux sur informatique sont établis en classe.

Le Crédit Agricole a participé au financement de cet équipement en complément du SMIX.

Ce sont Christian Séguier et Michel Bautista, élus du SMIX qui se sont chargés de sélectionner le matériel avec réalisation des devis et recueil des besoins auprès des enseignantes.

Merci au Crédit Agricole pour cet appui financier, aux élus du SMIX pour leur implication et aux élus de l'APE interligne pour le montage du financement.

Une belle prestation des patineuses

Onyx-Antlia (show groupe junior) a participé à l'Open de France de Dinan. Les patineuses terminent 1ère à l'open National. Un grand bravo à elles ! Elles sont maintenant sélectionnées pour le Championnat d'Europe qui aura lieu du 4 au 7 mai 2023 à Paredes au Portugal.

Travaux

Façade Gassiès
Travaux effectués par passion façades sur les garages du stade de Gassiès.



Changement des luminaires du stade 2, passage en LED
Coût 15 700 € (travaux prévus en juin/juillet)
changement des luminaires à la salle du Thoré, pour un coût d'environ 8 000 €



Projet musical avec Mathieu Sempéré

Un projet musical, financé par le SMIX de St Amans et dirigé par Mathieu Sempéré, est en cours à l'école Ste Marie St Joseph, sur le thème de l'écologie.

Plusieurs rencontres ont eu lieu à l'école, l'occasion pour les élèves de chanter avec lui.

Les voix des enfants seront enregistrées au mois de mai à cappella au Tortill'Art, quant à la partie instrumentale, elle sera enregistrée en studio à Paris.

Une représentation est prévue en fin d'année scolaire avec entre autre la présence de Mathieu Sempéré.



PNRHL

Des fresques murales sur toute la voie verte Passa Païs

Durant les mois de janvier, février et mars, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc a accueilli des artistes pour réaliser une vingtaine de fresques tout au long de la Voie verte Passa Païs. De Mazamet à Hérépian, les habitants ont eu la chance de pouvoir contempler leurs performances en direct et échanger avec les artistes.

Des supports différents, des artistes variés et un fil rouge tout au long du trajet.

Ce projet artistique se veut en accord avec les valeurs, ambitions et missions du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, émane d'une démarche de co-construction collective entre l'institution et le SPOT de Nîmes qui assure la direction artistique du projet. Plusieurs artistes sensibles aux enjeux environnementaux ont été sélectionnés et ont travaillé ensemble afin d'imaginer une œuvre collective sur les 80 km de la voie verte Passa Païs. Un défi artistique qui en fait un projet unique.





ÉCONOMIE

Nouveaux commerces

LUC TRILLOU ACUPUNCTEUR MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Certificat 13.18.034

Consultation sur rendez-vous au 06.45.94.84.25.



ARBRÔ MEUBLE

arbromeuble@gmail.com
06.98.42.45.84.



Pluviométrie 2022

Janvier 124 mm
Février 128 mm
Mars 331 mm
Avril 135 mm
Mai 24 mm
Juin 47 mm
Juillet 0 mm
Août 67 mm
Septembre 85 mm
Octobre 23 mm
Novembre 169 mm
Décembre 95 mm
TOTAL 1158 mm
Relevés aux Estrabauts bas (Mr MIR)

Soutenons l'économie locale



LA SAVOUREUSE PIZZÉRIA

avenue de la méditerranée
05.63.97.17.54



AU 106 PIZZÉRIA

avenue de la méditerranée
06.65.49.02.52



RESTAURANT LA CROIX BLANCHE

Plusieurs menus au choix
avenue de la méditerranée
05.63.98.25.08



TABAC LE MARECHAL

Du tabac... mais pas que ! Vous y trouverez aussi des articles cadeaux, sacs, bijoux fantaisies, jouets mais également un service de reproduction de clés ainsi qu'un dépôt de pains et viennoiseries et des produits régionaux.



LAVERIE AUTOMATIQUE

Une laverie automatique a été installée à l'Espace Gare avec deux lave-linge de 20 et 9 kg et un sèche-linge de 20 kg.

SAFTI

Laure MUNOZ

Conseillère indépendante en immobilier

06 28 78 19 15

laure.munoz@safte.fr

EI - Agent commercial - 893 911 826 RSAC CASTRES

*Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ?
Bénéficiez d'une estimation personnalisée !*



MANIFESTATIONS



→ PROGRAMMATION TORTILL'ART QUELQUES DATES A RETENIR...

Ven. 19 mai

Cabaret The Queens of the Vallée
Une invitation au voyage dans l'univers magique du cabaret : strass et paillettes garantis!

Du lundi 12 au 16 juin

Théâtre Résidence artistique
Apnée / Cie Le Poisson soluble
Sortie de résidence prévue le vendredi 16 juin
Echappées mentales d'un couple dont le lit est le théâtre.

Du lundi 3 au vendredi 7 juillet

Théâtre solo Résidence artistique
Prochaine sortie obligatoire 11h11
Sortie de résidence prévue en 2024

→ Les festivités de l'été

La commune va s'animer durant l'été et plusieurs animations vont jaloner la saison

Marchés de Producteurs de Pays

On se retrouve sur le parvis du Tortill'Art à partir de 17 h
vendredi 30 juin
vendredi 14 juillet soirée karaoké animée par DUO KOKI
vendredi 28 juillet
vendredi 11 août
vendredi 25 août



2 juin

Soirée Mousse / DJ



23 juin

Les élèves de l'Ecole Ste Marie-St Joseph en chansons avec Mathieu Sempéré

8 juillet

8 juillet : Soirée années 80



Sans oublier, au mois d'août la fête de la St Lary

→ Un retour à l'heure d'hiver réussi !!!

Bien avant les premières lueurs du jour, les bénévoles étaient déjà en pleine action pour pouvoir accueillir coureurs et public. Ils étaient plus de 2000 à prendre le départ des 4 courses proposées cette année. Nouveauté pour le millésime 2023, les départs et arrivées ont eu lieu à l'Espace Gare qui pour l'occasion a été décoré aux couleurs du Black®, nous offrant pour chaque départ de superbes spectacles sons et lumières. Les coureurs ont donc emprunté pour la première fois « el Traouc », passage sous la nationale permettant l'accès à la voie verte, en toute sécurité.

Bref, l'édition 2023 sera inoubliable.

Du froid, de la neige, du vent, des parcours exigeants, des ravitos chaleureux... Le côté « Tendre et Rugueux » aura tenu toutes ses promesses.

Félicitations à ces valeureux bénévoles (plus de 200) qui ont œuvré dans la montagne et dans le village pour faire que le Black® soit un rendez-vous unique et incontournable dans le paysage du Trail.



@Simonin photographe
31 rue st martin - St Amans Sout





Loïc Poret
06 77 76 78 07

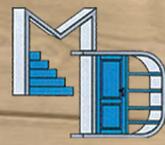
loicporet@reberga-immo.fr

LOCATION - VENTE - GESTION

3, rue Gaston Cormouls-Houlès 81200 MAZAMET

Tél. 05 63 61 15 22

www.reberga-immobilier.com



EURL MENUISERIE DONNADIEU

Bois Local

Menuiserie Bois / Escaliers / Agencements

Bois / Alu / PVC



81 grand rue - 81240 Lacabarède

05 67 27 50 72 / 06 82 25 00 42

www.menuiserie-donnadieu.com

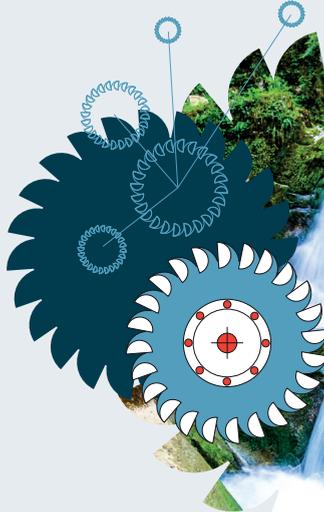


Production & Vente d'énergie

Exploitation & Maintenance
de centrales hydroélectriques

Ingénierie & Développement

Construction & rénovation
de projets hydroélectriques



BUREAU D'ÉTUDES
30 allée des Tilleuls
04200 SISTERON
04 92 30 10 54

SIÈGE SOCIAL
46 route de Béziers
81240 SAINT AMANS SOULT
05 63 98 06 15

BUREAU D'ÉTUDES
5 rue Moulin Bayard
31000 TOULOUSE
05 61 23 97 23

contact@serhy.fr | www.serhy.fr

*Le
Bouche à
Oreille*

FORMULE À 16€50 LA SEMAINE

FORMULE DE 20 À 25€ LE WEEKEND

ENTRÉE - PLAT - DESSERT

BOISSONS NON COMPRIS

Du Mardi au Vendredi de 12h à 14h et de 19h à 22h

Le Samedi de 19h à 22h

Le Dimanche de 12h à 14h

101 avenue de la Méditerranée

81240 Saint Amans Soult

07.72.41.19.11



TERREAL - Usine de Rieussequel
RN 112 Rieussequel
81240 ST-AMANS SOULT

www.terreal.com
www.terrealdeco.com



Goudronnage - Travaux Publics & Privés

**TRAVAUX PUBLICS DE
LA MONTAGNE NOIRE**

**GOUDRONNAGE - TERRASSEMENT
PARTICULIER ET PUBLIC**

Benoît BESSIERE / Gérant : 06 07 48 05 06

09 74 56 34 99 - 24, rue de l'Artisanat - 81200 AUSSILLON

tpmn@wanadoo.fr - www.tpmn.fr



**Pour annoncer, à titre
préférentiel, dans le bulletin
de Saint-Amans-Soult**

Tél. 06 20 67 86 21

www.bucerep.com

Mail. j.lemarie@bucerep.fr

AVIS DE VALEUR DE
VOTRE BIEN OFFERT



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

**Concrétons ensemble
votre projet immobilier**

Votre conseillère en immobilier
sur LA VALLEE DU THORE et ses alentours

Sandrine MOURET
06.71.27.58.64

sandrine.mouret@iadfrance.fr

ACHAT - VENTE

Réseau de
proximité

Honoraires
adaptés

Large diffusion
des annonces

Recherches
personnalisées

iadfrance.fr

EURL Sandrine MOURET, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS @D France immatriculé au RSAC de Castres sous le numéro 390.854.677 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société @D France SAS